

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 28 (1957)
Heft: 7

Artikel: Allocution de Monsieur le Conseiller national Ernest [i.e. Ernest] Josi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'on domine bien un sujet ou une matière ne constitue-t-il pas une des plus belles satisfactions qu'il soit donné de vivre ? Et comme l'habitude est une seconde nature, les règles de vie qui auront été acquises pendant l'apprentissage serviront de guides pendant toute la carrière et se refléteront aussi bien dans la famille et dans la société que dans l'exercice du métier ou de la profession.

Chers jeunes ouvriers et ouvrières nouvellement diplômés qui avez particulièrement bien réussi vos examens officiels et qui avez été appelés à représenter ici l'ensemble des apprentis venant de subir les épreuves finales, nous saluons en vous de nouvelles forces vives du pays, l'espoir de demain et nous formons pour vous les vœux les meilleurs pour un avenir prospère et heureux. Soyez conscients de vos responsabilités envers vous-mêmes et vos semblables, faites votre devoir en tout et partout, devenez des citoyens, des pères et des mères conscients de leurs obligations familiales et sociales. Intégrez-vous dans la société pour lui faire honneur et pour maintenir haut et ferme l'idéal suisse qui est travail précis, courage, endurance et fidélité, allié à l'amour du pays.

Allocution de Monsieur le Conseiller national Ernest Josi

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

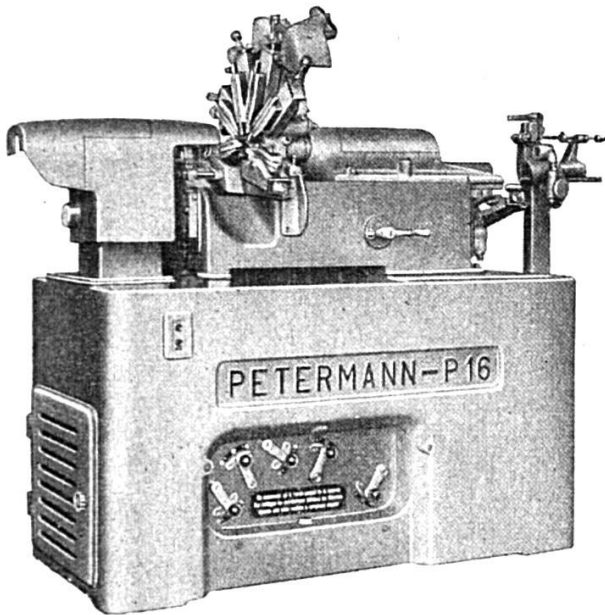
La commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ a bien voulu et j'en suis particulièrement heureux, associer à la manifestation d'aujourd'hui toutes celles et tous ceux qui ont à cœur la question de l'apprentissage. Problème actuel entre tous qui nous permet de jeter un regard en avant vers la joie, vers le bonheur, vers le but rêvé par chacun : avoir un métier.

Manifestation nouvelle qui revêt, n'est-il pas vrai, une importance particulière.

Nous éprouvons une joie toujours neuve à nous trouver au milieu de vrais collaborateurs et c'est du fond du cœur que je salue avec les dirigeants de l'ADIJ toutes les personnes qui ont bien voulu assister à cette manifestation, et en particulier M. le Conseiller d'Etat Gnägi, directeur de l'économie publique du canton de Berne.

Le développement de nos industries est si bien marqué des mêmes signes, nos conceptions de la vie politique et sociale sont si proches, que notre humanisme est animé d'un idéal qui nous est cher à tous ; et pourtant, — nous ne le savons que trop — une communauté d'inquiétude pèse sur certains problèmes de formation professionnelle ; tout cela crée pour nous une communauté de devoirs, c'est pourquoi nous sommes heureux de resserrer une fois de plus ces liens d'amitié par le travail en équipe mené avec le souci d'objectivité et d'efficacité. Est-il besoin de dire que ma pensée cordiale s'adresse aux offices cantonaux de la formation et de l'orientation professionnelles, qui ont toujours su nous aider et s'associer à nos travaux.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui avec nous, ont accepté la mission de former nos apprentis et je suis reconnaissant à tous ceux, qui nous ont confié leurs suggestions, leurs observations, leurs conseils. Nous espérons à l'avenir, tirer grand profit de ces trois critères.



TOURS automatiques à décolleter

de haute précision pour
toutes industries, capacité
de 0 à 25 mm

Machines à tailler les roues
et les pignons

Machines à fraiser les cames

777

S.A. Jos. Petermann, Moutier

Pour vos constructions

Pour vos utilisations industrielles du bois

(établis, portes et cloisons spéciales)

demandez les conseils de la

**Fabrique de panneaux forts
et bois croisé S.A., Tavannes**

790

Nos bons hôtels du Jura

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis**

Bienne	Hôtel Seeland (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	(032) 2 27 11
Boncourt	Hôtel A la Locomotive (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	(066) 7 56 63
Delémont	Hôtel Terminus (Pierre Martel) Entièrement rénové, brasserie, bar	(066) 2 29 78
Macolin	Hôtel Bellevue (A. Berthod) Moderne et confortable — Salles pour sociétés	(032) 2 42 02
Montfaucon	Hôtel de la Pomme d'Or (René Meyer) Sa cuisine et ses vins	(039) 4 81 05
Moutier	Hôtel Suisse (Famille Brioschi-Bassi) Rénové, grandes salles	(032) 6 40 37
La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	(038) 7 94 55
Porrentruy	Hôtel du Simplon (S. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	(066) 6 14 99
Porrentruy	Hôtel du Cheval-Blanc (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	(066) 6 11 41
St-Imier	Hôtel des XIII Cantons (J. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	(039) 4 15 46
St-Ursanne	Hôtel du Bœuf (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	(066) 5 31 49 795

En partant de l'idée que travailler de ses mains c'est non seulement produire un travail utile, mais aussi faire œuvre d'artiste, on peut admettre que c'est un grand bonheur que cette idée ne se soit jamais estompée. Les philosophes, comme les meilleurs esprits ont montré que lorsque le travail manuel est conçu rationnellement et humainement, il mérite d'être placé au même rang que le travail intellectuel, et c'est basé sur les succès de cette expérience, que s'est bâti, que s'est construit l'enseignement technique à ses différents degrés ; c'est pourquoi nous assistons aujourd'hui à une collaboration étroite et confiante des milieux industriels avec l'enseignement technique.

Cliché ADIJ No 391



Les lauréats pendant la distribution des distinctions et des prix

Pour un pays qui lutte pour son existence, l'une de ses forces les plus puissantes émane de l'habileté professionnelle de ses citoyens. Une profession bien choisie, bien apprise, bien exercée représente indéniablement la mœlle de toute vie. La profession, c'est la valeur personnelle qui s'affirme dans l'individu, qui déploie en quelque sorte sa volonté de s'exprimer. En elle repose l'intérêt pour les besoins et les exigences de la communauté.

Comprise ainsi, la profession devient une source de vertu, de ces vertus qui font d'un peuple une force prête à toutes épreuves.

Si nous considérons que le sous-sol de la Suisse est pauvre et que l'agriculture ne suffit pas à assurer à notre peuple toutes les ressources dont il a besoin, l'économie suisse doit tenir compte que c'est par les réalisations remarquables de l'artisanat, des industries d'exportation, du commerce et du tourisme, que nous obtenons l'argent nécessaire à nos importations de matières premières et de denrées alimentaires. Et si

nos produits d'un prix relativement élevé obtiennent à l'étranger le succès que nous connaissons, c'est parce qu'ils sont considérés comme excellents.

Seul un travail de qualité permet ainsi à la Suisse de faire face à la concurrence des autres nations. Il nous faut donc avant tout, des travailleurs qualifiés et nous arrivons automatiquement à nous demander comment nous devons les former. Il reste bien entendu que tout homme ne fera sa vie durant, un travail de qualité que si la profession qu'il a choisie correspond à une inclination profonde et s'il possède les qualités requises à sa formation professionnelle.

Les relations qui existent entre nos industries jurassiennes et les collaborateurs, ouvriers, employés sont suffisamment étroites pour conclure que les liens voire des traditions, des similarités linguistiques, une même conception fondamentale de la démocratie et — facteur non moins important — des intérêts corrélatifs ont favorisé tout naturellement le développement de leur collaboration. De par l'existence des contrats collectifs qui ont aidé au développement de la communauté les questions sociales, économiques voire culturelles, politiques, techniques et administratives ont été réalisées.

En matière de politique sociale le sentiment de l'intérêt commun est particulièrement puissant et la collaboration à laquelle il donne naissance se trouve encore stimulée par les résultats pratiques obtenus. Nous en donnons pour preuve la réaction qui s'est manifestée lors de l'élévation des droits de douanes décrétés si brutalement par l'Amérique et qui devait frapper notre industrie horlogère.

Les manifestations publiques organisées en cette circonstance nous ont donné l'occasion de mettre de l'huile dans les rouages — expression horlogère — et d'apaiser nos populations laborieuses.

Tout cela nous amène à admettre que l'interdépendance des politiques économiques et sociales caractérise l'époque moderne. Actuellement l'industrialisation s'est manifestée sous la forme d'une évolution industrielle qui donne à notre Jura une prospérité économique connue de chacun.

Cette situation a favorisé, par de nouvelles constructions très modernes l'hygiène du travail. Il n'est pas nécessaire, je suppose, devant un auditoire de collaborateurs aussi compétents que vous tous, de m'étendre sur le règlement de l'emploi des hommes, des femmes et des jeunes gens.

Des conventions ont été établies, des règlements fixent les modalités de l'emploi et de la libre circulation de la main-d'œuvre.

Reste le problème qui nous intéresse aujourd'hui particulièrement, celui de la formation professionnelle.

L'attitude prise à ce sujet par nos autorités a puissamment contribué à mettre l'ordre nécessaire dans la durée de l'apprentissage, dans la rémunération, voir même dans la création des bourses d'apprentissage qui, quoique encore modestes, n'en sont pas moins utiles dans bien des cas.

Nous avons au cours de nos discussions avec le personnel dirigeant des usines et des fabriques que nous visitons régulièrement, enregistré, à plusieurs reprises des plaintes relatives à la difficulté d'engagement de main-d'œuvre qualifiée, ces dernières années en particulier, années dites de haute conjoncture. On nous a même déclaré que les jeunes

travailleurs spécialisés ou non, paraissent se détourner des métiers organisés pour s'engager dans des entreprises leur assurant des conditions matérielles plus favorables. Certains directeurs nous ont assuré et même cité des cas de jeunes gens qui préféreraient gagner moins d'argent mais le gagner tout de suite, immédiatement après la fin de leur scolarité, en s'engageant comme manœuvres comptant bien se spécialiser, au cours des années dans la branche de métier qu'ils avaient choisie. Ces jeunes manœuvres se féliciteraient de n'avoir pas fait d'apprentissage trop long à leur avis, s'ils comparent le gain horaire à peine plus élevé de leurs camarades possédant un certificat d'apprentissage et travaillant sur une machine semblable. Pour certains, ce qui compte aujourd'hui avant tout, c'est gagner de l'argent sans trop de retard, l'exercice d'un métier étant plus une affaire d'adaptation que de connaissances spéciales.

La haute conjoncture ou plus précisément la prospérité économique serait-elle responsable d'une augmentation du nombre des manœuvres au détriment de la formation professionnelle ?

Disons d'emblée que le nombre de contrats a augmenté dans le Jura.

Apprenties et apprentis du commerce, de l'industrie, de l'artisanat dans le Jura bernois :

1955 = 1591

Ecole d'horlogerie et de mécanique Saint-Imier

1955 = 131 apprentis et élèves

Canton de Berne

1955 = 13807

L'augmentation du nombre des naissances contribuera-t-il à une stabilisation ou assisterons-nous à un fléchissement de la courbe ? Les efforts pour créer ou développer certaines industries ont été jusqu'ici couronnés de succès. Mais ce qui reste toujours à craindre c'est que les jeunes gens se sentent attirés par la mécanique, l'électricité, aux dépens des métiers, boulangerie, boucherie, habillement, serrurerie, ferblanterie et l'alimentation en général. Actuellement, avec les coiffeurs, ce sont ces métiers-là qui souffrent d'un manque constant de main-d'œuvre et d'apprentis. Mais malgré tout il faut continuer notre tâche avec confiance. Reconnaissons que les apprentissages sont utiles, nécessaires ; la main-d'œuvre qualifiée trouvera toujours place dans le processus du travail. Les jeunes gens apprennent à travailler, ils élargissent leur horizon ; c'est pourquoi je persiste à croire, qu'à l'avenir également, même par les temps de prospérité économique, on comprendra toujours qu'il faut faire un apprentissage, qu'il faut apprendre un métier et que le temps consacré à cette formation ne sera jamais perdu.

Cette vérité pénètre partout même dans nos campagnes où grâce à l'effort constant de l'orientation professionnelle nos autorités comprennent qu'elles doivent aussi de leur côté chercher à assurer l'avenir de la jeunesse et tout faire pour elle et pour son bonheur.

Si notre gouvernement a pris en mains la Direction de l'économie du pays, s'il réglemente en partie les salaires, les prix, la répartition des matières premières, les produits industriels, les importations et les exportations, la monnaie et les changes, on ne peut nier le fait que les individus ont su grouper leurs intérêts pour mieux les défendre ou les imposer.

Une multiplication extraordinaire de corps intermédiaires s'est produite, dressant un écran très épais entre l'Etat et le citoyen.

Les syndicats, les associations et fédérations économiques, les groupements professionnels s'opposent à l'action de l'Etat ou au contraire lui suggèrent ou essaient même de lui dicter des décisions qui ne sont pas toujours de portée ou d'intérêt général et il faut se veiller à conserver le droit qui permet d'opérer toute réforme désirable en fonction d'une loi-cadre ; celle de l'offre et de la demande.

Et nous allons d'emblée, poser le problème qui nous préoccupe.

Les jeunes libérés de l'école sont en augmentation.

Les possibilités de placement devront donc se développer et nous voulons croire aussi, eu égard au « Struggle for life » que certaines industries devront s'efforcer de trouver de nouveaux débouchés et faire de nouvelles découvertes capables de créer ou de développer l'emploi.

Deux postulats ont été déposés sur le bureau du Conseil national. Ils s'inspirent l'un et l'autre, d'une même préoccupation : savoir quelles mesures peuvent être prises pour développer la formation scientifique et technique de la jeunesse. L'un de ces postulats propose de créer une commission consultative qui examinerait ce problème en liaison avec le délégué aux possibilités de travail. La collaboration de ces deux organes peut surprendre. Elle est naturelle pourtant si l'on admet que la préparation scientifique et technique de la génération qui monte est le moyen préventif d'empêcher le retour d'une crise économique, analogue à celle des années 30.

Or, actuellement, la situation de notre pays est, à cet égard, extrêmement inquiétante. Le recrutement des techniciens, ingénieurs, mathématiciens, physiciens, chimistes, et autres hommes de science, se fait de plus en plus difficile. Les étudiants qui, leur brevet en poche, sortent des Universités ou des Technicums ont toute possibilité de faire leur choix entre les nombreuses situations qui leur sont offertes. Dans ce domaine, la demande dépasse considérablement l'offre.

En effet, la pénurie actuelle de spécialistes de valeur n'est pas un phénomène momentané résultant de la haute conjoncture actuelle. Il provient bien plutôt du prodigieux développement des recherches scientifiques.

Il faut s'efforcer de retenir au pays, les jeunes gens sortant de nos hautes écoles en leur offrant d'emblée des traitements et des avantages suffisants pour qu'ils renoncent à s'expatrier.

Mais, parallèlement, il faut aussi préparer l'avenir en donnant aux élèves doués des milieux ouvriers, artisanaux ou paysans, la possibilité de poursuivre leurs études.

Ainsi, quelle est notre participation à la « bataille des cerveaux » ? Comment prépare-t-on la relève de nos cadres économiques et industriels ? Quel sort matériel réserve-t-on à ces cadres et à ceux qui les forment ? Comment la Suisse va-t-elle s'adapter au progrès technique et participer à la course toujours plus difficile dans laquelle les pays industriels sont désormais engagés ? Où et comment trouver les capitaux dont notre économie aura besoin pour moderniser son appareil de production et tenir une place honorable dans une compétition qui sera vitale pour nous tous ? Comment augmenter la productivité de notre économie en général ?

IMPRIMERIE ROBERT S.A. MOUTIER

La maison spécialisée
dans les travaux soignés

Demandez-nous conseil pour
l'élaboration de vos catalogues
et prospectus, cartes de
propagande et cartes de
vœux, travaux d'édition, ca-
lendriers d'art ou avec pho-
togravures en couleurs de
paysages suisses, etc., etc.

794

LA JURASSIENNE

Caisse d'assurance-maladie pour le Jura bernois
et le district de Bienne

créée par l'ADIJ, reconnue par la Confédération
est ouverte à tous les Jurassiens

SOINS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES — INDEMNITÉS
AU DÉCÈS — ASSURANCE - TUBERCULOSE
ASSURANCE - MATERNITÉ

768 (3)

Présidence : **Delémont**, Marronniers 3, Tél. (066) 2 15 13

Administration : **Cortébert**, Tél. (039) 9 70 73

Les Gros Lots

100'000
50'000

3 x 20'000.-, 3 x 10'000.-, 3 x 5'000.- Frs, etc.

41'046 lots d'une valeur globale de 525'000 Frs

5 billets chiffres finals 0-4 contiennent au moins 1 lot

5 billets chiffres finals 5-9 contiennent au moins 1 lot

10 billets chiffres finals 0-9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.- (la série de 5 billets Frs 25.-, la série de 10 billets Frs 50.-) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux III 10026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts.

Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins, etc.

112 B

SEVA Tirage 7 Septembre

825

Le fait nouveau et réjouissant, c'est que des milieux très larges commencent à se poser de telles questions. Elles méritent d'être examinées sans passion.

Dans notre démocratie toujours en quête d'amélioration et de progrès, il n'y a de la place que pour un enseignement qui porte des fruits. Il faut que notre pays soit placé sur une base économique équitable afin que nous puissions arriver à une prospérité saine. Il est difficile d'établir des clauses politiques donnant satisfaction à tout le monde. Nous ne pouvons réussir qu'en jouant carte sur table et en instituant des relations sincères et cordiales.

Quels que soient les arrangements que nous réaliserons dans l'avenir, il faudra faire tomber les barrières qui gênent les échanges commerciaux ; à temps nouveaux, moyens nouveaux.

La paix ne sera pas réalisée tant que des années de coopération universelle ne remplaceront pas les années de crise.

Notre solidarité est belle parce qu'elle est une forme de la justice.

Il y a une éternelle chimère que l'humanité poursuit obstinément pour se consoler de la réalité qui l'accable : c'est celle de la paix universelle.

Placés en face de problèmes — techniques, politiques et économiques — d'une ampleur jusqu'alors inconnue, les dirigeants politiques européens affirment depuis plus de dix ans la nécessité d'une Europe unie, mais ils ne peuvent pas se résoudre à franchir le pas décisif. Cependant l'unification de l'Europe est nécessaire, car une Europe divisée n'est absolument plus adaptée aux vastes problèmes politiques et économiques de l'heure. Elle est nécessaire aussi, parce qu'elle permettra de renforcer la capacité concurrentielle de l'économie européenne sur les marchés extérieurs. Si l'unification ne se fait pas, l'Europe n'occupera bientôt plus qu'une place négligeable à côté des vastes espaces économiques de l'Est et de l'Ouest.

Pour la Suisse, il y a lieu de constater que la nette prospérité enregistrée en 1956 — la production et les chiffres d'affaires ont battu de nouveaux records dans l'industrie d'exportation et le bâtiment — n'a encore subi aucun fléchissement en 1957. Les différences entre les divers secteurs tendent cependant à s'accroître et le phénomène d'expansion est moins accusé qu'il y a un an. Sur le marché des capitaux, on note un renversement de la tendance. La forte demande étrangère de capitaux et l'enflure des importations ont provoqué une nette raréfaction des capitaux ; les taux d'intérêt sont devenus plus fermes. La politique restrictive suivie dans ce domaine par la Confédération et la Banque nationale, en particulier l'accroissement des disponibilités stérilisées par la Confédération et l'obligation faite aux banques et aux sociétés d'assurance d'augmenter leurs avoirs minimums auprès de l'institut d'émission ont certainement contribué à ce changement. Les banques ont été ainsi contraintes d'attacher plus d'attention aux liquidités et de se montrer plus sévères dans l'octroi des crédits, ce que le rapport de gestion d'une banque de moyenne importance reconnaît sans ambage. Certes, cette politique de prudence a permis d'atténuer maints excès de la conjoncture ; cependant, on ne saurait contester que la montée du loyer de l'argent qui accompagne la diminution de l'offre risque de donner une impulsion nouvelle au renchérissement. Cette éventualité a engagé, vers la fin de l'année, la Banque nationale à assouplir quelque

peu les mesures restrictives en vigueur ; de son côté, la Confédération a opéré le remboursement de dettes pour prévenir une accentuation de la pénurie de liquidités et une nouvelle montée du taux de l'intérêt. Mais la Confédération et la Banque nationale entendent maintenir l'augmentation des disponibilités dans de raisonnables limites afin d'éviter qu'elle ne donne, elle aussi, un nouvel élan à la hausse du coût de la vie.

De l'ensemble des travailleurs étrangers soumis à un contrôle dénombrés à la mi-février 1957, le contingent le plus important, soit 45,705 ou 19,3 % était occupé dans l'industrie des métaux et machines.

Statistique des travailleurs étrangers soumis au contrôle, par pays et par sexe en février 1957 :

Pays d'origine	Hommes	Femmes	Total
Allemagne	32 284	31 872	64 156
France	4 573	3 923	8 496
Italie	66 879	59 235	126 114
Autriche	11 342	19 755	31 097
Autres pays	3 921	3 200	7 121
Ensemble	118 999	117 985	<u>236 984</u>

contre 194 534 en 1956.

Nous pensons avoir trouvé une collaboration dont les racines s'enchevêtrent des buts économiques qui se complètent des patrimoines qui s'échangent ou se pénètrent ; ce sont, semble-t-il, des raisons suffisantes pour bien nous comprendre.

Nous espérons que chacun pourra tirer grand profit des contacts que l'ADIJ vient de créer et que des habitudes basées sur une compréhension réciproque pourront s'établir dans les années futures.

Le problème de la main-d'œuvre continuera à se poser, il faudra toujours des ouvriers qualifiés. De tous temps on a formé des apprentis et la Confédération, les cantons ont toujours veillé à une organisation et à une formation qui leur fait honneur.

Mes jeunes amis, nous avons essayé de rendre cette assemblée témoin des succès, dont vous avez le droit à juste titre d'être fiers. Votre certificat de capacité et la distinction d'aujourd'hui seront les passeports, qui vous ouvriront le chemin de la vie ; faites en bon usage.

J'ai voulu par ces différentes considérations allumer chez les jeunes un foyer d'encouragement et leur tracer une ligne de départ de la course à la réussite par l'optimisme et la confiance.

Nous passons aux jeunes qui sont dans cette salle, le flambeau avec la manière de s'en servir et nous nous réjouissons à la pensée qu'ils sentiront pousser des ailes à leur ardeur et à leur volonté.

Allocution de Monsieur le Conseiller d'Etat Gnägi

Monsieur le Président,
Mesdemoiselles,
Mesdames,
Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier bien cordialement de votre invitation à la manifestation de ce jour et de vous dire tout le plaisir que j'ai éprouvé à pouvoir y répondre. Cette réunion me donne non seulement l'occasion de prendre une fois de plus contact avec le